



ORDRE DU JOUR de la réunion du mercredi 7 juin , salle de l'école à 18 heures
« Luze, village labellisé 4 fleurs et son cadre de vie »

1. Arrêt de la création de nouveaux massifs. (Sauf à étudier le cas particulier de la bande-muret rue de la cotelotte face à la rue des 3-terres)
2. Attribution de quelques massifs et lieux de plantation aux personnes qui le désirent pour un entretien régulier.
Liste de personnes ne souhaitant que participer à des séances de nettoyage/désherbage ponctuelle et collective sur demande d'Eric et Marco
3. Participation, avec Marco, au choix et à l'achat des plantes pour celles et ceux qui le souhaiteraient.
4. Déroulement des plantations : Qui en autonomie ou qui après placement des plants par Marco ?

N.B. Pour les points 2, 3 et 4, il est à noter qu'il faut un minimum de connaissances des plantes pour pouvoir planter, désherber, dédoubler, récupérer des semis etc ... en autonomie.

Marco Davis, est l'employé communal, professionnel des espaces verts, qui a les compétences, les savoirs et les savoir-faire, et qu'il faudra, selon les cas, informer ou interroger. Il saura donner des conseils et être à l'écoute.

5. Réflexion, choix, achat et fabrication des contenants destinés à remplacer les bacs en bois vieillissants de la place de la mairie.
6. Relance du concours communal, avec un jury d'au moins un élu et des bénévoles intéressés, distinction de 3 lauréats. Les critères.
7. Information sur les Concours Départemental, Régional et National des Villes et Villages Fleuris.
8. Les noues et plantations des nouveaux lotissements. Les vergers.
9. Abandon des préparatifs des décorations de Noël par Marco et dévolution aux personnes intéressées.
10. Amélioration de l'anticipation des informations et de la communication : dates de réunions, de travaux collectifs, informations diverses, travaux préparatoires ...
11. Le site internet, onglet « Luze, village labellisé 4 fleurs » sera développé par Pierre Abry.

A nourrir de toutes les infos concernant les actions à venir et passées, photos ... Quel outil pour les notifications ?
12. Le cimetière. Comment rénover la voûte de l'ancienne entrée ? Démontage, remontage ...
13. Questions diverses (Vous pouvez les annoncer au préalable en mairie).
14. Clôture. Pot convivial

N.B. Ce n'est pas parce que vous êtes nouveaux, ou que vous ne vous sentez pas légitime, ou que vous pensez ne pas connaître assez de personnes dans le village qu'il ne faut pas venir. Au contraire, c'est de ces nouvelles rencontres que Luze continuera à être un village où il fait bon vivre, avec de vrais moments de lien et de convivialité, sans sombrer dans le village dortoir.